

AG Coord 21 – Solaire participatif

Stéphane Thuillard, Resp. dév. Électricité renouvelable

Yverdon-les-Bains Énergies \ le 12 juin 2024



Yverdon-les-Bains
engagés durablement



Deux démarches conjointes avec les mêmes objectifs:

- Réduire les émissions de GES de:
 - 60% à 2030
 - **Zéro net à 2050**
- Adapter son territoire pour le rendre plus résilient aux effets du changement climatique:
 - **«Ville résiliente où il fait bon vivre»**
- Energies renouvelables: (électricité et chaleur)
 - 100% d'énergies renouvelables à 2050 dont
 - **50% produites localement**

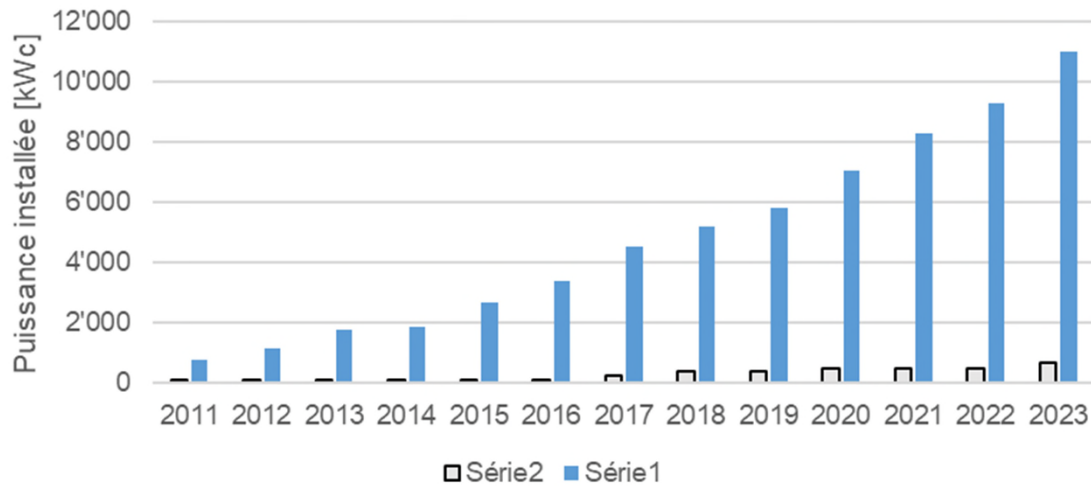
Objectifs 2050

Electricité renouvelable: (électricité et chaleur)

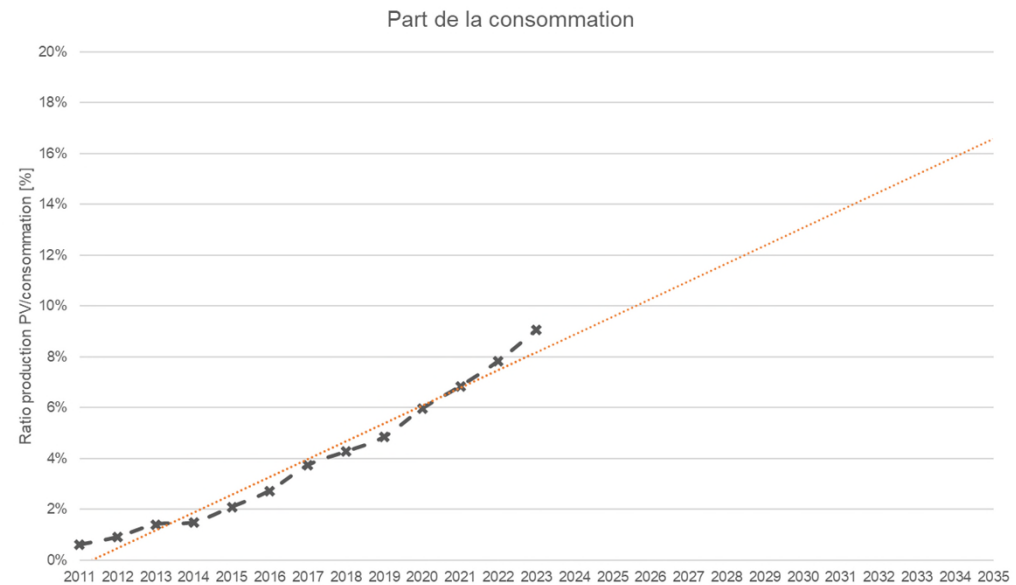
- 100% d'énergies renouvelables à 2050 dont
- 50% produites localement

P installée à fin 2023: 11 MWc

Puissance installée publique vs privé



Part de la consommation couverte par le solaire: 9%



2012: Première centrale solaire participative

Réflexions:

- Production locale d'énergie
- Sensibilisation des citoyens
- Intégrer les locataires dans la transition énergétique



2019: Deuxième centrale solaire participative

Réflexions:

- Collaboration avec l'HEIG-VD
- Intégration des utilisateurs du bâtiment
- Financement exclusif par les employés et chargés de cours



**La commune joue le rôle
d'une plateforme de
financement**

Le financement participatif

Le capital nécessaire à la construction de la centrale est souscrit via des parts de CHF 500.--

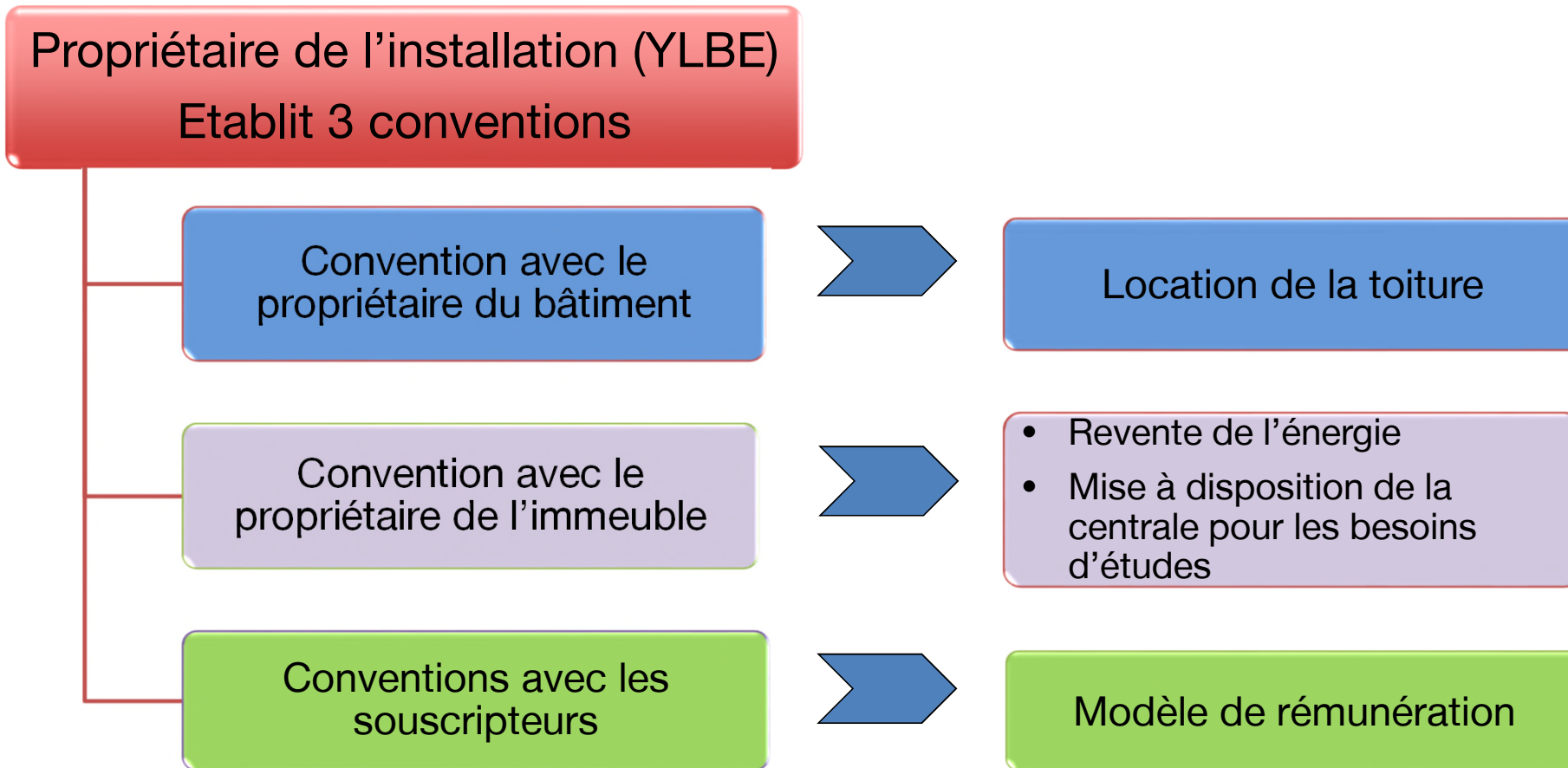
Rétribution de chaque part en fonction de la production réelle d'énergie

L'entier des bénéfices est réparti entre les investisseurs

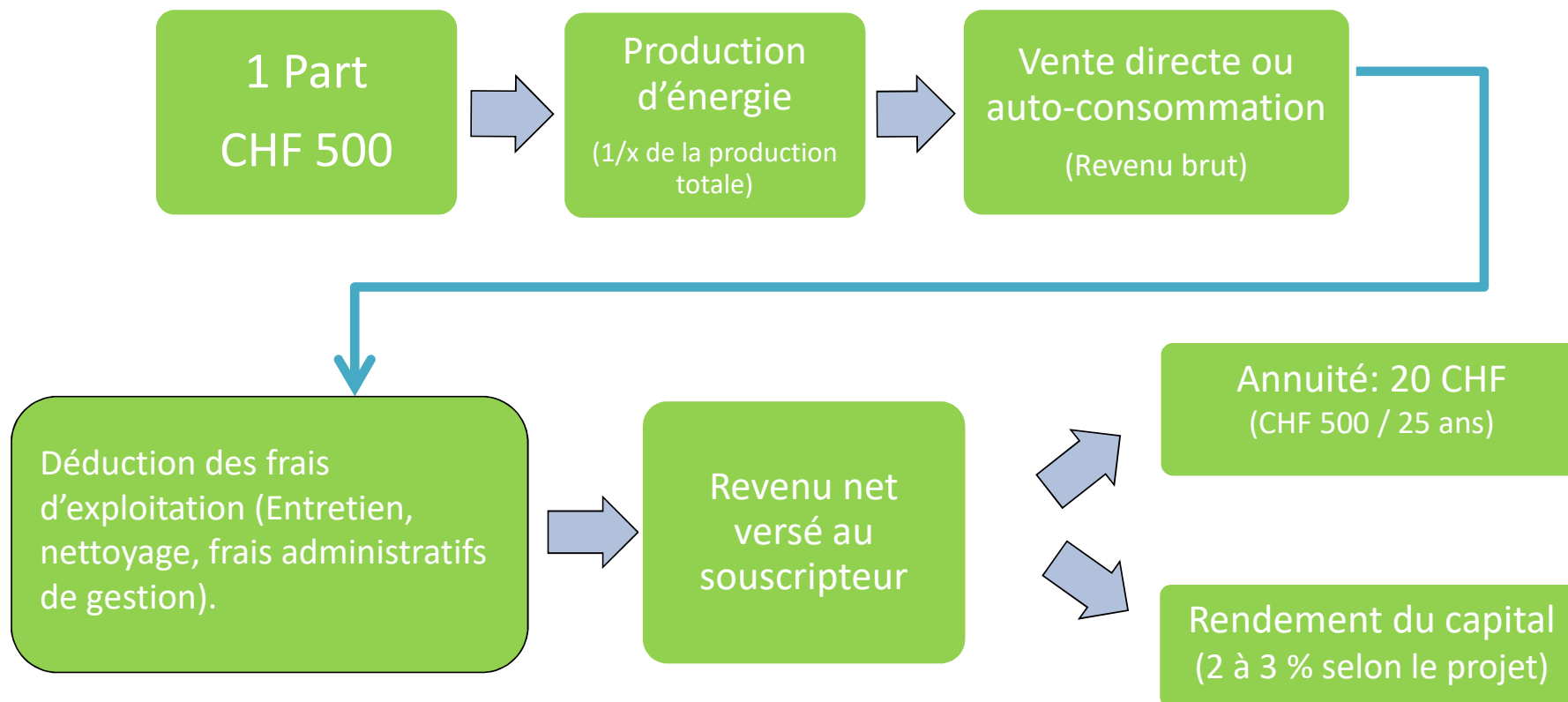
Yverdon-Energies reste le propriétaire de l'installation et en assume l'exploitation

Les frais d'exploitation sont répartis entre les souscripteurs





Principe du calcul de la rémunération pour chaque part



Centrale solaire participative Facteurs clés de succès

